

[Agriculteurs ou non salariés agricoles ayant déposé une demande de RSA auprès de la MSA]

OBJECTIFS

Réaliser un diagnostic d'approche globale de votre exploitation à la demande du Conseil Général.
Etudier la possibilité de bénéficier du Revenu de Solidarité Active.

NOTRE SERVICE

- Calcul de votre revenu disponible pour le calcul du droit au RSA.
- Transmission du dossier au Conseil Général de la Meuse qui statue sur l'attribution.

NOUS VOUS REMETTONS

- Un diagnostic d'approche globale économique et financière, le calcul du revenu disponible.

MODALITÉS

Prestation individuelle comprenant :
- 1/2 journée sur votre exploitation pour le recueil des informations nécessaires,
- 1/2 journée au bureau pour l'étude de votre situation.

DURÉE

1 jour

NOS ATOUTS

- + Etude réalisée par un conseiller expert
- + Réalisation d'un point de votre situation avec la MSA et le Conseil Général 3 mois avant la date de fin de période pour étude de renouvellement



CONTACT :
Conseiller d'entreprise
Laurent TIERS
Tél : 03.29.83.30.36

Cette prestation bénéficie du soutien du Conseil Général. Nous consulter pour les modalités pratiques

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex
Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr